



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cap-Vert

Question écrite n° 9050

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les relations entre la France et la République du Cap-Vert. En effet, cet Etat d'Afrique de l'Ouest est l'un des plus pauvres de la planète. Les ONG françaises y seraient présentes afin d'aider la population à survivre dans un contexte de sécheresse prolongée et de grande misère. En revanche, il est difficile de se rendre compte de l'aide et des projets que les autorités françaises comptent mener en accord avec les autorités locales dans le but de soutenir cet Etat. Elle lui demande, donc, de lui faire le point sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le Cap-Vert reste un pays aux ressources limitées (pêche, tourisme) mais une politique avisée lui a permis de faire des progrès prometteurs. Avec un PIB proche de 1 500 dollars US par habitant, l'archipel se situe aux premiers rangs des États du continent africain et son indice de développement humain le classe comme l'un des trois meilleurs pays de l'Afrique subsaharienne. Ces bons résultats le placent dorénavant en dehors des critères retenus pour définir la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Le Cap-Vert est aujourd'hui engagé dans une période de transition de trois ans afin d'intégrer la catégorie de pays à revenus intermédiaires (PRI), étape-clé pour le développement durable. C'est pourquoi notre coopération vise à encourager les efforts réalisés et à accompagner ce changement de statut. Aujourd'hui la coopération franco-capverdienne mobilise six personnes au service de coopération et d'action culturelle et douze assistants techniques. Nos engagements financiers se montent à 3 MEUR par an (hors Fonds européen de développement). La commission mixte franco-capverdienne, qui s'est tenue à Paris le 23 septembre 2004, a concentré son action sur des domaines essentiels pour le développement du pays : la francophonie, souhaitée par ce pays désireux d'ouverture sur le monde ; la gestion de ressources précieuses pour un archipel soumis à une sécheresse chronique ; la formation, notamment des cadres moyens et enfin l'appui au processus de décentralisation, indispensable pour ce pays dont le territoire est discontinu.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9050

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5044

Réponse publiée le : 15 mars 2005, page 2704